

Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

N° 6^e/49-07

Service consulté

C051
FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE
POUR L'ANNEE 2007

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement du poste d'animateur GERPLAN pour la communauté de communes de la Porte d'Alsace, pour l'année 2007. Le montant de notre subvention serait de 14.399,60 €.*

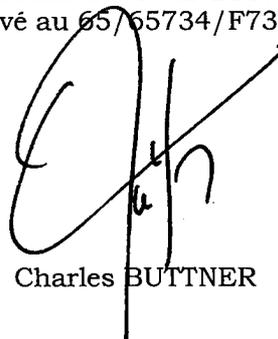
La communauté de communes de la Porte d'Alsace sollicite l'aide financière du Département pour le poste d'animateur GERPLAN en 2007.

La commission permanente réunie le 25 février 2005 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 4 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 45.735 €/an).

Le montant du coût de fonctionnement du poste pour 2007 est de 35.999 €, ce qui induit une aide départementale de 14.399,60 €. Pour mémoire, la subvention départementale versée pour 2004 se montait à 2.616,46 €, pour 2005 à 13.141,86 € et pour 2006 à 13.226,69 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2007, le montant de l'aide départementale est de 14.399,60 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 08 JUIN 2007

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03587	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE Animateur GERPLAN 2007- Communauté de communes de la Porte d'Alsace	14 399,60
Total		14 399,60